

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)**

### **Normes techniques pour les machines<sup>1</sup>**

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux machines, dans le sens de l'art. 2, al. 1, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

4 décembre 2007

SECO – Direction du travail  
Installations et appareils techniques:  
Rita Kohlbrenner

<sup>1</sup> Voir également FF 1997 III 1270, 1997 IV 133, 1997 IV 502, 1998 944, 1999 8049, 2000 1756 4636, 2001 1235 1302 2004, 2002 5471, 2003 1907 3554 5081 7163, 2004 106 2414, 2005 5000, 2006 3831 7184 9051, 2007 3611

## Normes techniques pour les machines

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 848-1	Sécurité des machines pour le travail du bois – Machines à fraiser sur une face, à outil rotatif – Partie 1: Toupies mono-broche à arbre vertical	2007/C 264/01
EN 848-2	Sécurité des machines pour le travail du bois – Machines à fraiser sur une face, outil rotatif – Partie 2: Défonceuses mono-broche à avance manuelle mécanisée	2007/C 264/01
EN 860	Sécurité des machines pour le travail du bois – Machines à raboter sur une face	2007/C 264/01
EN 861	Sécurité des machines pour le travail du bois – Machines combinées à raboter et dégauchir	2007/C 264/01
EN 1088/A1	Sécurité des machines – Dispositifs de verrouillage associés à des protecteurs – Principes de conception et de choix – Amendement A1	2007/C 264/01
EN ISO 11553-2	Sécurité des machines – Machines à laser – Partie 2: Exigences de sécurité pour dispositifs de traitement laser portatifs (ISO 11553-2:2007)	2007/C 264/01
EN ISO 11681-1/A1	Matériel forestier – Exigences de sécurité et essais des scies à chaîne portatives – Partie 1: Scies à chaîne pour travaux forestiers (ISO 11681-1:2004) – Amendement A1	2007/C 264/01
EN 13042-3	Machines et installations pour la production, le façonnage et la transformation du verre creux – Exigences de sécurité – Partie 3: Machines IS	2007/C 264/01
EN 14930	Matériels agricoles et forestiers et matériels de jardinage – Machines portables à la main et à conducteur à pied – Détermination du risque de contact avec les surfaces chaudes	2007/C 264/01
EN 14985	Appareils de levage à charge suspendue – Grues à flèche pivotante	2007/C 264/01
EN 50338	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – Règles particulières pour les tondeuses à gazon alimentées par batterie et à conducteur à pied	2007/C 264/01
EN 60204-1	Sécurité des machines – Équipement électrique des machines – Partie 1: Règles générales (IEC 60204-1:2005 modifié)	2007/C 264/01
EN 60745-2-1/A11	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2–1: Règles particulières pour les perceuses (CEI 60745-2-1:2003, modifiée) – Amendement A11	2007/C 264/01
EN 60745-2-2/A11	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2–2: Règles particulières pour les visseuses (CEI 60745-2-2:2003, modifiée) – Amendement A11	2007/C 264/01
EN 60745-2-3	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2–3: Règles particulières pour les meuleuses, lustreuses et ponceuses du type à disque [IEC 60745-2-3:2006 (Modifié)]	2007/C 264/01
EN 60745-2-4/A11	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2–4: Règles particulières pour les ponceuses et lustreuses, autres que du type à disque (CEI 60745-2-4:2002, modifiée) – amendement A11	2007/C 264/01

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 60745-2-6/A11	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2–6: Règles particulières pour les marteaux (CEI 60745-2-6:2003, modifiée) – amendement A11	2007/C 264/01
EN 60745-2-6/A1	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2–6: Règles particulières pour les marteaux (CEI 60745-2-6:2003, modifiée) – amendement A1	2007/C 264/01

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT). Normes techniques pour les machines**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.12.2007
Date	
Data	
Seite	7916-7918
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 175

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.